



Rétraction sur un article "non conforme"

Par **Leon95**, le **19/02/2009** à **12:09**

Bonjour,

Je viens d'acheter (lundi) une batterie pour ma voiture (c'est le vendeur qui m'a donné la batterie). Je me rends compte maintenant que je dois acheter des adaptateurs pour la mettre dans mon auto.

Je me suis renseigné et ces adaptateurs sont habituellement vendus avec les batteries; or là où j'ai acheté la batterie, ils veulent me les facturer.

Je souhaiterais me rétracter concernant mon achat car, d'une part je pense m'être fait "avoir" et d'autre part car je considère que la batterie ne correspond pas à mon véhicule.

Suis-je en droit de demander un remboursement ? Le magasin a-t-il le droit de m'imposer un avoir ?

N'ayant pas choisi l'article, le magasin n'est-il pas responsable de l'erreur ?

Merci d'avance pour l'aide que vous pourrez m'apporter.

Par **Leon95**, le **20/02/2009** à **15:56**

Merci pour l'aide